

# A.S.C.E.T. 48

**Direction  
Départementale  
des Territoires**

**LOZÈRE**

**4, Avenue  
de la Gare  
48000 MENDE**

**Téléphone :  
04.66.49.41.00**

*Mende, le 2 janvier 2026*

**Président de l'ASCET**

**Jean-François  
HALLOSSERIE**

*Cher(e)s ami(e)s*

En ce début d'année 2026 le comité directeur de l'ASCET 48 renouvelle les cotisations pour l'année 2026.

Pour cette année la demande de renouvellement d'adhésion s'effectuera à partir de l'outil OLGUA, en cliquant sur ce lien : <https://olgua.fr/>, permettant de dématérialiser les demandes d'adhésion et d'effectuer vos demandes de séjour en unité d'accueil (ainsi que vos demandes de séjours gratuits pour l'été 2026).

Vous trouverez en pièce jointe le tutoriel pour renouveler votre adhésion en ligne, un mail de confirmation vous sera envoyé contenant votre bulletin d'adhésion. Ce bulletin est à envoyer accompagné du règlement de votre cotisation (chèque à l'ordre de l'ASCET48) à Aline CLADEL (ASCET 48, 4 avenue de la Gare 48 000 MENDE). En retour, la carte d'adhérent sera envoyée par voie électronique pour ceux qui disposent d'une adresse de messagerie, ou bien par courrier postal.

Si vous n'êtes pas encore adhérent à l'ASCET48, vous pouvez faire une demande en remplissant le bulletin d'adhésion en ligne à partir de <https://olgua.fr/>, ou en complétant le bulletin d'adhésion (voir tutoriel comment accéder à OLGUA en pièce jointe).

Vous trouverez en pièce jointe le bulletin d'adhésion à compléter et à adresser à Aline CLADEL (ASCET 48, 4 avenue de la Gare 48 000 MENDE) accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ASCET 48. En retour, la carte d'adhérent sera envoyée par voie électronique pour ceux qui disposent d'une adresse de messagerie, ou bien par courrier postal.

Comme l'an dernier le montant de la cotisation est fixé à 25 €, toutefois une minoration de 10 € sera consentie sur présentation d'un justificatif d'inscription ou d'abonnement à une activité culturelle (carte cinéma, abonnement culture, spectacle, etc.) ou sportive (licence, abonnement salle de sport, carte de piscine, etc.). Pour les retraités pas de changement, tarif unique de 10 €.

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Jean François HALLOSSERIE  
Président de l'ASCET 48

*Signé*